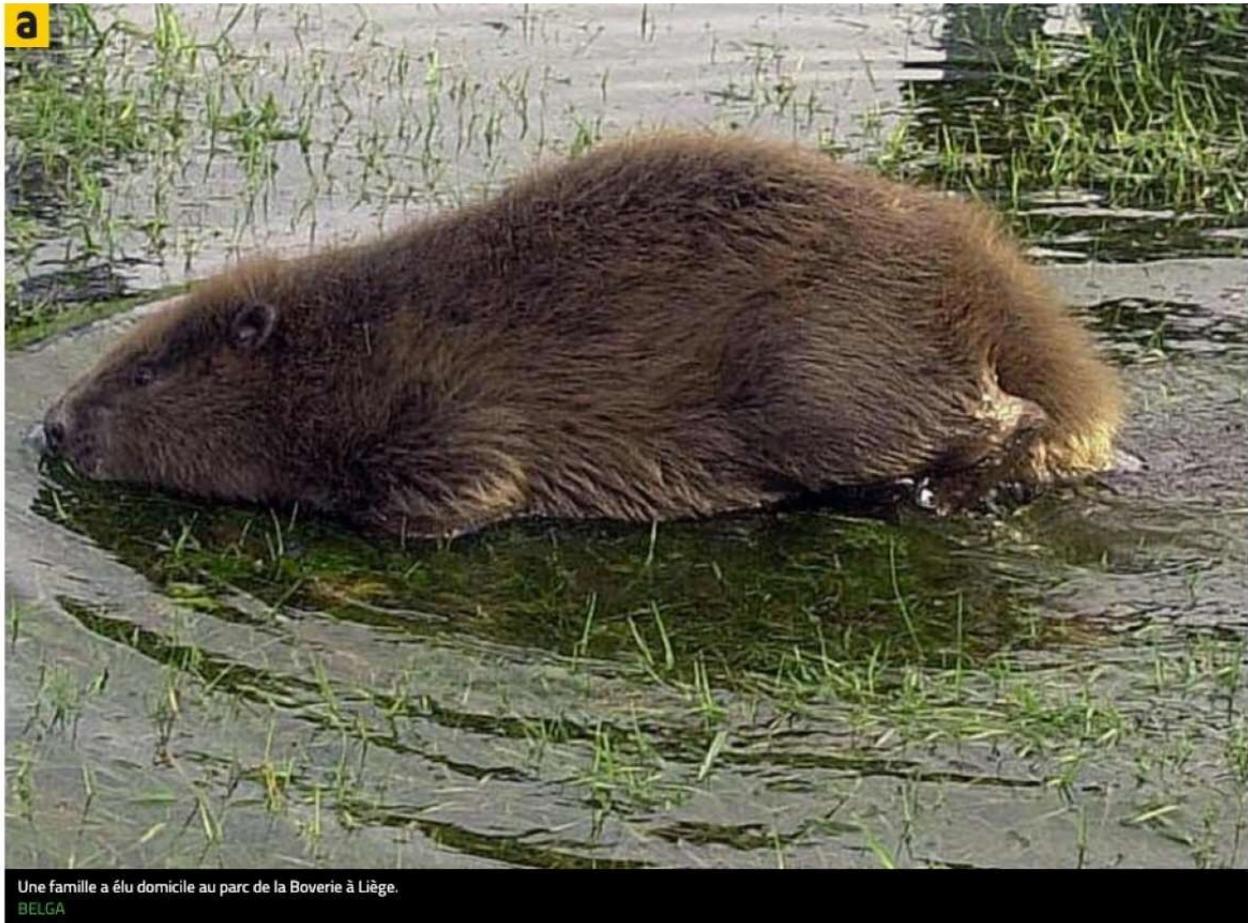


La Ville va déplacer six castors

Home > Régions > Liège Liège - Aujourd'hui à 06:00 - Belga - Belga

🕒 Lecture 1 min.

Partager



Six castors ont élu domicile au parc de la Boverie. Ils seront déplacés dans un endroit plus naturel.

La Ville de Liège a obtenu une dérogation auprès du service public de Wallonie pour déplacer une famille de six castors qui a élu domicile au parc de la Boverie, indique samedi l'échevine du Bien-être animal Christine Defraigne dans un communiqué. Les animaux seront transportés «dans un endroit plus accueillant qui offre les conditions favorables requises avec un milieu inscrit en réserve naturelle».

Une directive datant de 1992 protège le castor et interdit de le chasser, le tuer, le capturer, le détenir, le transporter et le perturber, rappelle l'échevine liégeoise dans son communiqué.

La Ville a dès lors dû demander une dérogation pour être autorisée à capturer cette famille de six castors installée au parc de la Boverie, qui est à l'origine de nuisances environnementales. La capture et le transport des animaux devraient s'opérer dans «les prochains jours».

L'opération se fera sous surveillance du vétérinaire communal, qui «s'assurera du bien-être des animaux», garantit Mme Defraigne, qui ajoute que les castors ne seront pas «blessés et ne souffriront pas de la situation, ils bénéficieront même de conditions de vie plus avantageuses ensuite».